

Devenez "Réfèrent Qualité et Prévention des Risques en ESMS" certifié

Objectifs

Compétence visée

Le « Réfèrent Qualité et Prévention des Risques en ESMS certifié » dispose des compétences pour :

- Déployer le processus Qualité et Prévention des risques au sein de son ESMS,
- Assurer la démarche d'évaluation des pratiques professionnelles, conformément au référentiel d'évaluation de la qualité des ESMS de la HAS.

Aptitudes

- Acquérir les principes de la démarche d'amélioration de la qualité en ESMS
- S'approprier les outils d'évaluation de la HAS
- Piloter le processus de prévention des risques
- Préparer et prendre part aux évaluations
- Préparer et prendre part aux évaluations et projet d'établissement
- Communiquer et impulser la démarche aux parties prenantes

Modalités de positionnement

- Évaluation des acquis à l'entrée et à la fin de formation, par grille de positionnement

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques
- Echanges et réflexion sur des situations concrètes rapportées par les participants
- Mises en situation
- Etudes de cas pratiques
- Réalisation d'exercice qualité et prévention des risques sur le terrain avec débriefing en retour d'expérience

Formation accessibles aux personnes en situation de handicap

Les plus de ce programme

Formation réalisée en partenariat avec l'IRTS Ile de France Montrouge

Organisation de la formation

La formation est organisée en regroupements pédagogiques, comprenant des phases d'études de cas, d'échanges, de QCM.

Entre les regroupements pédagogiques, des travaux sont réalisés sur le site du stagiaire ou sur un ESMS partenaire. Ces travaux sont préparés avec le formateur, et débriefés dans la session de regroupement suivante.

Préparation de l'examen de certification

- Des QCM, mises en situation, cas pratiques et retour sur travaux d'intersession sont répartis tout au long de la formation, afin de garantir un apprentissage régulier, et de revenir sur des notions si besoin
- Toutes les journées de formation sont obligatoires pour pouvoir se présenter à l'examen de certification.

Certification

- A l'issue de la formation, le stagiaire est évalué par un **jury technique composé de professionnels** du secteur social et/ ou médico-social
- L'examen de certification comprend 2 phases :
 - **Une présentation des travaux réalisés** pendant la formation
 - **Un entretien technique sur les connaissances et compétences acquises** sur le domaine de la qualité et prévention des risques dans le secteur santé social.

MODULE 1 - ACQUERIR LES PRINCIPES DE LA DEMARCHE D'AMELIORATION DE LA QUALITE - 2 jours

- Connaître les principes de l'amélioration continue
- Connaître le cadre fondamental de la qualité et de l'évaluation issu du référentiel d'évaluation de la qualité de la HAS.
- Connaître les bonnes pratiques professionnelles définies par l'HAS
- Construire, faire évoluer le système Qualité et le rendre efficient
 - Savoir élaborer des processus et leur cartographie
 - Savoir réaliser un processus, sa fiche d'identité, intégrant les données d'entrée et de sortie
 - Participer à la conception des plans d'action, tableaux de bord et indicateurs pertinents
- Connaître la gestion du système documentaire

Intersession : Travail à partir d'une Recommandation de Bonnes Pratiques Professionnelles HAS

MODULE 2 - PILOTER LE PROCESSUS DE PREVENTION DES RISQUES - 2 jours

- Connaître les obligations à respecter et les principes essentiels de la prévention des risques
- Savoir mener une analyse de risques à priori et à posteriori
 - Repérage des risques pouvant toucher la personne accompagnée
 - Stratégie de prévention des risques liées aux formes de maltraitance, risque médicamenteux, risque infectieux, etc.
 - Recueil et traitement des plaintes et réclamations, analyse et traitement des événements indésirables
- Savoir mener une évaluation des risques psychosociaux
- Savoir élaborer et utiliser une échelle de gravité fréquence
- Réaliser le document unique d'évaluation des risques professionnels

Intersession : réalisation d'une analyse d'évènements indésirables dans son établissement ou dans un établissement partenaire

MODULE 3 - S'APPROPRIER LES OUTILS D'EVALUATION DE LA HAS - 3 jours

- Savoir articuler la prévention des risques et la démarche qualité
- Connaître les méthodes d'évaluation HAS : Accompagné traceur, traceur ciblé et audit système
- Conduire les démarches d'évaluation, conformément au référentiel HAS
- Définir les activités de surveillance et de mesure de l'efficacité des pratiques du processus (audits d'observation, audits de dossiers, évaluation des pratiques professionnelles...)
- Construire un questionnaire « Accompagné traceur » et son déroulement
- Préparer une évaluation interne, à partir de la méthode d'évaluation : accompagné traceur.
- Préparer un traceur ciblé
- Comprendre l'audit système
- Préparer un diagnostic des pratiques de l'ESMS, à partir du référentiel HAS, selon les 4 valeurs :
 - Le pouvoir d'agir de la personne
 - Le respect des droits fondamentaux
 - L'approche inclusive des accompagnements
 - La réflexion éthique des professionnels

Intersession : mise en pratique de la méthode accompagné traceur ou traceur ciblé dans son établissement ou un établissement partenaire

MODULE 4 – COMMUNIQUER ET IMPULSER LA DEMARCHE AUX PARTIES PRENANTES - 2 jours

- Restitution des mises en situation de terrain
- Détermination des leviers d'action et dynamisation du plan d'action Qualité et prévention des risques
- Savoir développer le travail d'équipe, moteur de l'amélioration continue
- Participer à l'élaboration/actualisation du Projet d'Etablissement
- Mettre en place un système de veille
- Communiquer sur la démarche qualité et prévention des risques auprès des personnels, personnes accompagnées et leur entourage

Public

Prérequis: Diplôme de niveau III (Bac+2) mini et expérience professionnelle de 1 an dans le secteur ESMS ou management de la qualité OU Diplôme de niveau V et expérience professionnelle de 3 ans dans le secteur ESMS ou management de la qualité

Durée

9 jours

Prix net par participant

3600 €

Le tarif de la formation comprend les coûts liés à la certification.

Ville(s) / Date(s)

PARIS : 14 et 15 mars 2022, 7 et 8 avril, 9, 10 et 11 mai, 6 et 7 juin 2022